



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 75853

Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des handicapés au regard de leur droit à la retraite. Il lui rappelle que les personnes handicapées doivent avoir cotisé 160 trimestres pour avoir droit à la retraite à taux plein. Cette situation paraît injuste compte tenu de la spécificité de ces personnes qui se fatiguent plus vite et qui ont une espérance de vie plus courte. C'est pourquoi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nudant](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75853

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2274